

**Zeitschrift:** Actes de la Société jurassienne d'émulation

**Herausgeber:** Société jurassienne d'émulation

**Band:** 44 (1939)

**Artikel:** Le miroir de la vie jurassienne : année 1939

**Autor:** Gressot, Jean

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-685262>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le miroir de la Vie jurassienne

par J. GRESSOT.

Année 1939.

---

## Préliminaires

L'année 1939 s'est déroulée, dans sa première moitié, sous le signe d'un événement international trop prévisible, hélas ! et dans la seconde sous celui d'une guerre trop réelle, quoique taxée de «drôle de guerre».

Son point crucial résida, à l'extérieur, dans les déclarations de guerre de différents Etats suivies ou précédées d'avances foudroyantes dans certains pays, alors que sur le front franco-allemand régnait une fausse sécurité; à l'intérieur, dans la mobilisation générale, la nomination du général, le colonel Guisan, — ancien commandant des troupes jurassiennes — dans la désorganisation de la vie nationale et la suspension de la vie économique durant une période prolongée.

Que deviendrions-nous dans la tourmente? Notre neutralité serait-elle respectée ? Notre volonté d'indépendance allait-elle faiblir? Nos marches allaient-elles être violées?

Grâce à la Providence, les horreurs du conflit nous furent épargnées. Et la Suisse pacifique, mais intransigeante, charitable mais bien décidée à se défendre, organisa sa nouvelle vie.

Des œuvres d'entr'aide se créèrent partout. Des œuvres de guerre virent le jour. Et comme en 1914, réfugiés et Suisses rapatriés trouvèrent sur notre sol asile et réconfort.

Et nos soldats, décidés et farouches, l'esprit tendu et l'arme à l'épaule, veillèrent à la frontière sur leurs foyers menacés et leurs libertés en péril.

Forcément, le miroir de la Vie jurassienne pour 1939 se ressentira du contre-coup de ces événements. Que ses lecteurs ne l'oublient point.

## La Vie agricole

Année très dure pour l'agriculture, privée surtout de bras... et de ses chevaux, par suite de la mobilisation générale.

Par ailleurs, la fièvre aphteuse fait sa réapparition dans quelques localités du Jura. Mais l'épidémie funeste n'est, heureu-

sement, pas grave.

Grêle dévastatrice encore, en Haute-Ajoie, notamment, et qui occasionne des dégâts considérables aux cultures, de même qu'à Cœuve et les régions limitrophes. Gros orages aussi sur la région d'Undervelier et les Franches-Montagnes souffrent également des intempéries.

L'exposition de chevaux du Jura à Zurich — cette grande manifestation nationale qui eut tant de succès, — remporte d'unanimes louanges. La foire de Chaindon, remise par suite des événements, a lieu quand même le 23 septembre, mais elle ne compte que 260 chevaux contre un contingent d'en général mille têtes. Le marché-concours de Saignelégier a son succès habituel. Près de 450 chevaux y sont exposés. M. le conseiller fédéral Minger, de hauts chefs militaires, des membres du gouvernement bernois honorent de leur présence concours et courses de chevaux.

Une cinquantaine de participants au congrès international de zootechnie visitent les Franches-Montagnes qui leur présentent leurs plus beaux spécimens de la race chevaline.

L'étalon «Capitaine» est vendu par M. Jos. Ecabert, de La Neuveville, pour fr. 5.400.- à un éleveur vaudois. M. Robert Odiet, de Pleigne, acquiert de Mme Vve Girardin, à La Seigne Dessous, l'étalon «Doubs» pour le prix de fr. 5.400.- également et le syndicat chevalin de la Singine se procure l'étalon «Actif» de M. G. Bélet, de Montinez.

Publication du 5e volume du Registre généalogique du cheval, fort intéressant pour le Jura.

Fin de la guerre du lait à Mont-Tramelan.

Assemblée générale des Caisses Raiffeisen du Jura, à Fontenais.

M. Joseph Chételat, maire de Courtételle et député, remplace M. Albert Ackermann, de la Burgisberg, comme membre de la commission de l'Ecole cantonale d'agriculture de Courtemelon où 19 élèves reçoivent le diplôme.

## La Vie artistique, scientifique, historique et musicale

Restauration heureuse de l'Eglise de Montfaucon, sous la direction compétente de M. l'architecte Gerster, de Laufon. Achèvement de la restauration de l'hôtel de Ville de Delémont.

Gros remue-ménage autour de l'affaire de l'achat de faux-tableaux ou de tableaux de peu de valeur à Bienne. L'extradition du vendeur, un marchand bruxellois arrêté à Strasbourg, est refusée par les autorités françaises. Payée fr. 150.000.—, on assure que cette collection ne vaut pas plus de 25.000 fr.

Le peintre jurassien Paul Froidevaux, de Metz, qui a dû quitter cette ville et fait du service militaire en Suisse, met en sûreté, à Saignelégier, une cinquantaine de ses toiles.

M. Hubert Theurillat, peintre de talent à St-Imier, obtient le prix de fr. 1.000.— du concours Diday pour un tableau représentant une «nature morte». Le bon peintre delémontain Schnyder obtient un succès très flatteur au Kunsthuis de Zurich, et M. Caille, de Porrentruy, un succès identique à Fribourg.

Exposition à Delémont de l'Association des artistes et amateurs de peinture, sculpture et arts décoratifs: 14 exposants avec plus de 200 travaux.

M. J. Frossard, de Porrentruy, obtient, à l'école des Beaux-Arts de Zurich, son diplôme de dessinateur d'arts graphiques avec la mention «Très bien».

Le bronze du sculpteur bruntrutain Robert Dietlin et représentant un magnifique chevreuil, est fort remarqué à l'exposition nationale de Zurich.

Inauguration du monument Virgile Rossel, à Tramelan. Des discours sont prononcés par M. Boillat, président du Comité. Riat, président de «Pro Jura», Gressot, président de l'Emulation, Vuille, maire, et J. Rossel, juge fédéral, qui remet à la commune, pour les indigents, une somme de fr. 1.000.—.

25e assemblée générale de la Société de Développement à Tavannes.

L'A.D.I.J. crée une sous-commission de recherches scientifiques ayant pour but plus spécial l'analyse des sols du Jura pour l'élaboration d'une carte agrologique du pays. MM. L. Lièvre et A. Perronne, de Porrentruy, s'en occuperont activement.

La station de pompage alimentant les Franches-Montagnes en eau potable et située entre Cortébert et Courtelary est dotée d'un nouveau moteur et d'une nouvelle pompe.

Conflit entre les communes des Breuleux et de Muriaux au sujet de l'eau, conflit rapidement aplani.

Nouvel éboulement dans les gorges de Court. La route est coupée et la circulation détournée par le Pichoux. L'éboulement comprend 80 mètres de long recouvrant la route sur 50 mètres avec une hauteur de 6 à 7 mètres. Voilà le beau travail de reconstruction de la route à travers les gorges, sur le côté nord du lit de la Birse, en partie ruiné. Une équipe d'ouvriers y travaillent ferme, de sorte que la circulation peut être rapidement rétablie.

Glissements de terrain sur la route cantonale près de la fabrique de papier de Grellingue; au «Droit de Pontenet» où tout un pan de forêt se met en mouvement; sur la ligne Glovelier-Saignelégier et qui se reproduit quelques semaines plus tard.

Une trombe d'eau s'abat sur la région de Tramelan.

Une association se fonde aux Franches-Montagnes pour la mise en valeur de l'étang de la Gruyère.

La Municipalité de Bienne décide de remplacer les tramways par des trolleybus. Automatisation du téléphone à Delémont. Nouvel autobus sur le parcours Tramelan-Saignelégier-Goumois qui remplace une vieille voiture de 22 ans. Nouvelle machine postale Delémont-Bourrignon-Lucelle.

Il se crée, au sein de la communauté catholique de Moutier, un groupe du «patois jurassien», dont M. le Dr Brahier est l'animateur.

Lors de la brillante fête des costumes suisses, à Zurich, les groupes jurassiens se font remarquer et vivement applaudir et les «Vieilles Chansons» de Porrentruy remportent un succès flatteur.

M. le professeur Montavon, de Porrentruy, reprend la succession du regretté M. James Juillerat à la direction de ce groupe choral auquel la Municipalité de Porrentruy accorde son patronage officiel.

Un groupement de vieux costumes et de vieilles chansons se fonde à Tramelan.

XXIIe fête de musique à Porrentruy, très réussie. Réunion des Céciliennes du Jura aux Bois. Les délégués de l'Union des Chanteurs jurassiens se réunissent à Laufon et la XXIe fête annuelle se tient à Reconvilier. Festival de la fédération des sociétés de chant et de musique du district de Moutier, à Moutier. XXe festival des sociétés de musique et de chant de la Vallée, à Delémont. Fête des chanteurs d'Ajoie à Fahy.

Visite de l'Association des amis de la musique des cadets de La Chaux-de-Fonds à Porrentruy. M. le chanoine Bovet et sa réputée maîtrise de St-Nicolas se font applaudir à St-Imier.

Le fanfare de St-Imier fonctionne comme musique de fête de la journée bernoise de l'Exposition nationale. Festival des fanfares démocratiques d'Ajoie à Cornol, et des fanfares libérales à Fontenais.

La fanfare de La Ferrière célèbre son 125e anniversaire ; c'est la plus vieille du Jura. Celle de Saignelégier fête ses 75 ans.

La Société de chant l'«Union», de Neuveville, atteint aussi ses 75 ans, alors que l'«Echo du Spiegelberg», du Noirmont, vit sa soixantième année.

M. R. Farine, de Glovelier, subit avec félicitations du Jury, les épreuves de professeur de musique et de chant au conservatoire de Berne. Au conservatoire de Bâle, Mmes Vultier et Bolli passent leurs examens de lauréates, la première pour le piano, la seconde pour le violon.

Mort, à Bienne, de M. J.-E. Hilberer, bien connu dans le monde des lettres. C'était un de nos bons poètes jurassiens.

## La Vie économique, financière et sociale

La crise subsiste et la guerre l'aggrave. Voilà le bilan de l'année 1939. dans ce domaine.

D'une communication de M. le conseiller d'Etat Mouttet, il résulte que le chômage et l'endettement des communes augmentent. Une grande partie du million de garantie placée à la Banque cantonale pour assurer des fonds aux communes obérées, est engloutie par les emprunts de 7 de nos communes jurassiennes. Tenant compte de ce fait, l'A.D.I.J. soumet au Conseil fédéral une requête motivée d'entr'aide. Et au Grand Conseil, une motion jurassienne d'aide aux communes obérées est repoussée.

En raison de la crise, une quinzaine d'horlogers de Bienne partent pour le centre allemand de Pforzheim, où d'intéressantes conditions leur sont faites, alors que la dernière famille partie en son temps pour la Russie au vu des mirobolantes situations offertes par les Soviets, en revient tirant l'aile et boîtant du pied.

La grande fabrique d'horlogerie de Saignelégier est acquise par les Colonies de Vacances de St-Imier. Une fabrique de bracelets-montres s'installe à St-Imier et la fabrique de machines Voumard, de Tramelan, émigre à St-Imier aussi, dans les locaux de l'ancienne firme Arnould. La fabrique de chaussures «Labor» de Porrentruy, est reprise par la «Minerva». L'usine Bechler, de Moutier, procède à de notables agrandissements. La fabrique Burger et Jacobi, de Bienne, lance son 28.000e piano.

Les vacances horlogères, qui tendent à se généraliser, sont accueillies avec satisfaction dans tous les milieux.

Le Conseil fédéral décide de prendre à sa charge le tiers du déficit d'exploitation du Saignelégier-Chaux-de-Fonds pour l'exercice 1937. Assainissement financier du Moutier-Soleure, sanctionné par le Tribunal fédéral.

La culture du tabac prend une extension réjouissante en Ajoie

L'importante carrière de St-Brais cesse momentanément son exploitation.

La Société suisse d'économie alpestre organise un cours d'économie alpestre à Tavannes.

Une quarantaine de membres d'une association horlogère hongroise visitent la «Cortébert Watch».

M. le Dr Péquignot est appelé à prendre la succession de M. W. Stucki au sein du comité économique de la SDN., qui comprend 15 membres, tous de nationalité différente. M. le Dr Comment, juge d'appel, passe à la présidence du Tribunal de recours pour les commissions pénales du Département fédéral de l'Economie publique. M. R. Schmid, avocat et notaire à Delémont,

est nommé membre d'une de ces commissions pénales, celle de la Suisse romande.

L'assemblée générale des actionnaires du Saignelégier-Chaux-de-Fonds décide de faire bénéficier le personnel d'une assurance vieillesse et invalidité.

Assemblée générale de la Fédération jurassienne des Sociétés de secours mutuels à Sonvilier.

## La Vie militaire, patriotique et sportive

Le général Niessel, ancien membre du Conseil supérieur français de la guerre, montre, dans un article, les difficultés que rencontrerait une offensive brusquée allemande contre la Suisse, à travers le Jura.

Le général Guisan est l'objet, à Porrentruy, d'une réception enthousiaste de toute la population, et il assiste notamment à un défilé de troupes. Il passe les fêtes de Noël au milieu d'une troupe jurassienne.

Il y a 25 ans que se déroulait le fameux incident du Largin dont le souvenir ne s'est pas effacé.

7.000 Jurassiens de 30 à 40 ans, exemptés du service militaire, se présentent devant une commission sanitaire extraordinaire.

Le film «Notre Armée» se déroule devant des publics très sympathiques, sur nos écrans jurassiens.

On signale le cas, à Nidau, de la famille Habegger, dont neuf membres sont sous les drapeaux. La famille Decrausaz-Bourquin, de Diesse, a six de ses fils mobilisés, de même que les familles Voyame, de Bassecourt ,et Reber, de Courtemaîche.

M. le lieutenant-colonel Villeneuve est promu colonel. Il garde son régiment. MM. les majors Christe et Rebetez passent lieutenants-colonels. Sur sa demande, M. le lieutenant-colonel Henry, préfet du district de Porrentruy, est libéré de ses obligations militaires au service territorial où il remplissait d'importantes fonctions. M. le major Moine quitte l'Etat-major général pour prendre le commandement d'un bataillon jurassien.

Sont nommés : au grade de capitaine-aumônier, M. l'abbé Victor Theurillat, curé de Lajoux ; au grade de capitaine, le premier-lieutenant Kohler Maurice, de Porrentruy ; au grade de premier-lieutenant, les lieutenants Béguelin H., Moutier, Althaus G., Genève, Glauser G., Bienne, Stalder H., Zurich, Falbriard J., Bâle, Bregnard P., Bassecourt ; au grade de lieutenants : le Dr F.-E. Blanchard, de Malleray, J. Gerber, J. Cuttat et I. Maître, de Porrentruy, M. Fleury, de Charmoille (ces deux derniers passent leur brevet de pilote), F. Leschot, d'Orvin, R. Walter, de Seleute et R. Simon, de Buix. Le premier-lieutenant J.-L. Jeanmaire, de Bienne,

est nommé instructeur militaire attaché à la place d'armes de Lausanne.

Le margis Chariatte Aug. de Porrentruy, est appelé à la présidence de la Société de cavalerie d'Ajoie.

Réunions réjouissantes de l'Amicale du Bat. 22 à La Caquerelle, de celle du Bat. 24 à Porrentruy et de celle du Gr. Art. Camp. 6 à Porrentruy.

Une société de sous-officiers se constitue à Reconvillier.

La manufacture de tabac F.-J. Burrus, à Boncourt, fait don au Département social des Unions chrétiennes de la Suisse romande d'un «Foyer du Soldat».

La fête nationale est célébrée partout avec une émouvante ferveur patriotique. Belle cérémonie au Passwang, avec la participation de S. E. Mgr von Streng, évêque de Bâle.

A Biel, 648 citoyens... et citoyennes atteignant leur majorité, reçoivent un exemplaire de la Constitution fédérale et une carte commémorative.

Le Tir historique des Rangiers se révèle, une fois de plus, comme une manifestation patriotique empreinte du plus bel esprit. Plusieurs tireurs jurassiens se distinguent au Tir fédéral de Lucerne.

Manifestations sportives de la Brigade jurassienne.

Les sections romandes du Club alpin suisse s'assemblent à Tavannes.

17e fête jurassienne de gymnastique au Noirmont. 4e fête de gymnastique de l'Association catholique jurassienne à Courtedoux. Plusieurs sociétés locales de gymnastique remportent des succès à la fête internationale de gymnastique à Genève. 18e fête jurassienne de lutte à Courtételle.

Les «Sports réunis» de Delémont célèbrent leur 30e anniversaire. La Course nationale d'autos Develier-Les Rangiers remporte son habituel succès. Le tour de Suisse cycliste, sur son parcours jurassien, soulève beaucoup d'enthousiasme. Fête fédérale de hornuss à Biel.

M. W. Ammann, de Tavannes, passe son brevet de parachutiste à l'aérodrome de Lausanne.

## La Vie politique

Dans la votation fédérale du 22 janvier, le projet sur la limitation de la clause d'urgence et l'initiative concernant l'extension de la juridiction constitutionnelle, est repoussé par le Jura: 6636 non contre 1819 oui. Mais il accepte le contre-projet par 6148 oui contre 2452 non.

La double votation du 4 juin sur le renforcement de la défense nationale d'une part, et la lutte contre le chômage et la prorogation de l'impôt cantonal de crise d'autre part, donne les résultats suivants : pour le premier projet 9685 oui contre 4938 non ; pour le second, 8083 oui contre 5885 non.

Les districts jurassiens acceptent également, lors d'une votation cantonale, les projets de loi sur les préfets et la création d'occasions de travail.

Quelques mois plus tard, la loi fédérale sur les traitements des fonctionnaires, recommandée par tous les partis, est repoussée par 13.244 non contre 4773 oui, et la loi cantonale sur l'entretien des routes est acceptée par 12.828 oui contre 6.509 non.

Aux élections du Conseil National, MM. Paul Billieux (radical), Henry Burrus (conservateur), J. Gressot (conservateur) et Vuille (socialiste), sont élus. M. Ceppi s'était retiré. Le parti paysan perd un siège que gagne le parti conservateur. M. Henri Mouttet est réélu au Conseil des Etats par le Grand Conseil.

M. Paul Brahier député du district de Moutier au Grand Conseil, démissionne. Son successeur est M. Faehndrich, de Courrendlin. M. J. Gressot quitte également le Grand Conseil où M. J. Brody, maire de Chevenez, le remplace. M. Varrin, député de Courgenay passe à la commission d'Economie publique. MM. Imhof et Giauque, de Neuveville, demandent au Grand Conseil l'interdiction, sur le territoire du canton, du parti communiste.

Aux élections communales d'Ajoie, peu de changements. La commune de Courgenay passe du régime radical au régime conservateur.

M. Challancin, préposé à l'office des poursuites du district de Courtelary, est nommé vice-préfet en remplacement de M. Th. Jeanguenin, démissionnaire.

La tutelle de la commune de St-Imier, sous ce régime d'exception depuis 1936, est levée. Une plainte est portée contre l'élection du nouveau maire, élection très disputée, mais elle est rejetée comme infondée et M. Reymond entre en fonction.

La majorité des membres de l'ancien conseil communal de St-Imier, condamnés à verser des dommages-intérêts à un pupille dont le notaire avait dilapidé les fonds, interjettent appel de ce jugement qui souligne la grande responsabilité des autorités de surveillance en matière de tutelle.

Châtelat fête les quarante ans d'activité de son maire, M. J.-L. Châtelain.

Constatation intéressante: le nombre des personnes ayant été à la tête de la commune de Bassecourt, jusqu'à ce jour, est de douze, dont quatre portaient le prénom de Georges.

On parle de menées nazies à Bienne.

## La Vie religieuse

S. Exc. le Nonce apostolique en Suisse visite la collégiale de St-Ursanne.

Mgr von Streng, évêque de Bâle et Lugano, procède à la consécration du nouvel autel principal de l'Eglise St-Marcel, à Delémont, heureusement restaurée. Et il consacre solennellement l'église artistement rénovée de Montfaucon. Le clocher de la Collégiale de St-Imier est entièrement reconstruit. De nouvelles cloches y sont installées. Pose de la première pierre de la chapelle protestante de Boncourt, inaugurée en novembre. Restauration fort bien conçue de l'église de Rocourt. L'assemblée de la paroisse protestante de Bienne décide la construction d'un temple qui s'élèvera dans le quartier de Madretsch et l'érection d'une maison de paroisse au Pont-du-Moulin. Installation de nouvelles cloches à Vendlincourt.

Inauguration de la Maison des Oeuvres de la Paroisse catholique de Montier et inauguration également du foyer de la paroisse protestante de cette localité.

Grande journée d'action catholique à Boncourt avec la présence de S. Exc. Mgr Feltin, archevêque de Bordeaux, qui y prononce un important discours. — 53e session du synode de l'Eglise protestante du Jura dans l'église de Péry. Assemblée générale de la ligue des femmes catholiques à Porrentruy dont le congrès national se tient aussi dans la capitale de l'Ajoie.

M. le chanoine Chappuis, ancien curé-doyen de Saignelégier, retiré à Boncourt, célèbre ses noces d'or sacerdotales, alors que Sœur Marie-Onésime Jeannottat, originaire de Montfaucon, fête ses noces de diamant comme religieuse et que M. l'abbé Houlmann, curé de Glovelier, célèbre lui aussi ses noces d'or. Quarantième anniversaire de la pastorale, à Bienne, de M. le curé Loetscher, et 40e anniversaire de la reconnaissance officielle de la paroisse catholique de la ville de l'avenir. Noces d'argent sacerdotales de M. l'abbé Berchit, curé de Soyhières.

M. le Dr Xavier de Hornstein, curé de St-Antoine, à Bâle, est nommé camérier secret de S. S. le Pape Pie XII. M. l'abbé Pierre Noir, de Porrentruy, passe en Sorbonne sa licence en philosophie. Un enfant de Saignelégier, le P. Houlmann, de l'ordre des Maristes, est appelé à diriger un important établissement d'instruction au Liban.

M. l'abbé Fleury, curé d'Epauvillers et vice-doyen du décanat de St-Ursanne, est remplacé dans cette dernière fonction dont il démissionne, par M. l'abbé Vallat, curé de Miécourt.

Le R. P. Jérôme Schaffter, de Porrentruy, est nommé promoteur de l'œuvre du Rosaire pour la Suisse romande et le Jura.

M. l'abbé Shantoya, curé de La Motte, retourne en Albanie, son pays d'origine, où il remplira un poste officiel très important. Sa tête avait été mise à prix par l'ancien régime.

Mort de deux pasteurs bien connus, de Bienne : M. le pasteur Charpié et M. le pasteur Gétaz, père.

Le Dr Guenin, de Corgémont, condamné pour outrage à la religion, voit son recours rejeté par le Tribunal fédéral.

## La Vie scolaire

A Boncourt, inauguration de la nouvelle maison d'école due à la générosité des Mécènes bien connus de cette localité. — Centenaire de la maison d'école de La Heutte.

MM. F. Feignoux, directeur de l'Ecole secondaire de Porrentruy, Junod, directeur de l'Ecole normale des jeunes filles à Delémont, et Henri Borruat, instituteur à Fahy, sont nommés membres de la commission française du matériel d'enseignement. M. M. Marchand se retire de la présidence de la commission de l'Ecole secondaire de Porrentruy où il est remplacé par M. le Dr Virgile Moine, directeur. M. J. Wust est nommé par le Conseil Exécutif professeur d'allemand et d'histoire à l'Ecole normale des instituteurs de Porrentruy. Mlle Jeanne Jobin est nommée maîtresse secondaire à Saignelégier en remplacement de Mlle Chopard, démissionnaire.

Cinq jeunes gens obtiennent à Porrentruy leur diplôme d'instituteurs secondaires, et M. Ch. Brom, de Bienne, passe avec le maximum de point son premier examen pour l'obtention du brevet d'enseignement secondaire supérieur à l'Université de Berne. Mlle Th. Eschmann, de Delémont, décroche son brevet secondaire à Lausanne.

Six candidats réussissent à Porrentruy leurs examens d'instituteurs, 11 candidates à l'Ecole normale de Delémont et une à Lausanne.

A Nods, M. Xavier Rais, instituteur, est confirmé une nouvelle fois dans ses fonctions, après 42 années d'enseignement. On fête à Tramelan, les 42 années d'enseignement de Mme Vuilleumier-Desgrandchamp, les 43 années en cette qualité, de M. Marc Houriet, à Villeret, les 40 ans d'enseignement de M. Léon Richard et à Saignelégier les 25 ans de M. Osias Crevoiserat.

Notre cher ami, M. le Dr Gustave Amweg, professeur à l'Ecole cantonale de Porrentruy, prend une retraite bien gagnée, mais qui sera on ne peut plus studieuse. M. Frantz Steiner, maître de musique à l'Ecole normale de Delémont, prend également sa retraite, de même que M. Berlincourt, professeur à Neuveville.

Mort, à Berne, de M. le professeur Schenk, personnalité bien connue, à Boécourt de Mlle Marie-Anne Wiser (91 ans), pendant près d'un demi-siècle institutrice, à Bienne de M. Alb. Mathey, proviseur des classes primaires ; à Delémont de M. Jules Rérat, à la carrière pédagogique féconde ; à Chevenez de M. Alyre Aubry, instituteur secondaire retraité ; à Porrentruy de Mme Coquerille-Prêtre ; à Bressaucourt de Mlle Prétat ; à Créminal de Mlle A. Gobat ; à Villeret de Mme Schutz ; à Buix de M. François Prongué.

## Urbanisme, Hygiène et Paupérisme

On étudie la construction d'un troisième quai à la gare de Delémont.

La Fédération des sociétés du Pied du Jura demande la construction d'une double voie dans le réseau ferroviaire jurassien et la correction des passages à niveau. Pétition de l'A.D.I.J. aux Chambres fédérales pour l'établissement de la double voie Choindez-Moutier.

Les travaux d'adduction d'eau, aux Franches-Montagnes, sont activement poussés. Les habitants du Peuchapatte menacés d'une disette d'eau, ont pu remplir leur réservoir grâce à l'ouverture d'une conduite du service d'alimentation qui pourvoit déjà aux besoins de Saignelégier et de Montfaucon.

Le Grand Conseil vote un deuxième crédit de fr. 36.000.— pour le renforcement des deux ponts qui traversent la Birse au-dessus de la verrerie de Moutier. L'assemblée communale de Laufon décide l'extension du réseau de canalisation de la Birse. 40 kg. d'explosifs ont raison des anciennes écluses de Nidau.

Epidémie de grippe à Bienne, St-Imier, Porrentruy et Neuvyville ; de scarlatine à Lajoux et de diphtérie à Lajoux.

Travaux de rénovation à l'hôpital de Saignelégier. Demande de subsides à Berne pour l'érection d'un nouvel hôpital à Porrentruy. La Direction cantonale des Travaux publics fait construire à Bellelay, le Grand Conseil ayant voté les crédits nécessaires, huit maisons familiales pour le personnel de l'établissement. Le Grand Conseil vote une subvention à l'asile des enfants arriérés du Jura. Il reconnaît ainsi la nécessité de cet établissement qui se logera à la Solitude, près de Delémont, et dont M. Gross, instituteur à Vauffelin, est nommé directeur. A Porrentruy, on jette les bases d'un office anti-alcoolique pour le district. Assemblée générale des actionnaires du sanatorium d'Heiligenschwendi à Porrentruy. Journée jurassienne des Samaritains à Saignelégier.

M. le préfet Henry et M. le professeur Ali Rebetez sont nommés représentants de l'Etat au conseil d'administration de l'hos-

pice des vieillards de St-Ursanne. Son directeur, M. Xavier Mar-chand, maire, fête le 25e anniversaire de ses fonctions à la tête de cet établissement fort bien tenu. M. Bailat, de Glovelier, est appelé comme régisseur de l'Orphelinat de Belfond.

Tous les districts jurassiens accusent une sensible augmentation de leurs dépenses pour les assistés permanents: Courtelary plus 11.065,99 ; Delémont plus 14.886,64 ; Franches-Montagnes plus 10.516,99 ; Laufon plus 15.609,42 ; Moutier plus 27.739,13 ; Neuveville plus 1.974,15 ; Porrentruy plus 24.673,98, soit au total 104.465,49 fr.

Mort de M. le Dr Brandli, ancien médecin de la maison de santé de Bellelay, dont il fut le premier directeur, il y eut 40 ans au printemps.

Mlle P. Zettler, autrefois maîtresse secondaire à Bienne, lègue 18.000 fr. à des œuvres de bienfaisance et à divers instituts charitables. Mlle Alice Châtelain, ancienne institutrice à Tramelan, dispose après sa mort de fr. 1.000.— en faveur de chacune des communes de Tramelan-dessus et Tramelan-dessous pour le fonds des pauvres et de paroisse, et Mme P. Ruefli-Fleury donne fr. 80.000.— à une fondation de vacances pour enfants malades de Bienne et de Granges.

## Palmarès

M. le Dr G. Amweg, déjà Dr honoris causa de l'Université de Berne, est nommé membre d'honneur de la Société d'histoire du canton de Neuchâtel.

M. Pierre Cuttat obtient son doctorat en pharmacie de l'Université de Bâle, après une brillante dissertation intitulée : «Contribution à l'histoire de quelques plantes officinales» ; M. Ch. Terrier son doctorat ès-sciences du Poly, avec une thèse fouillée sur la mycologie qui lui vaut d'être nommé assistant à la station de viticulture de Lausanne ; M. Vuillemin, pharmacien à Bienne, décroche aussi son bonnet Carré au Poly.

M. Camille Gorgé est nommé ministre de Suisse à Tokio. De plus, il est désigné, avec M. le Dr E. Péquignot, secrétaire du Département féd. de l'Economie publique, membre de la délégation suisse à la 20e assemblée de la S.D.N. M. Raymond Schmid, avocat et notaire à Delémont, est nommé juriste au service fédéral du contrôle des prix à Berne. M. Paul Farine, des P. T. T. de Berne, et originaire de Montfaucon, est appelé au secrétariat de la Direction générale des télégraphes. M. Roland Gorgé, de Porrentruy, est nommé secrétaire au Département fédéral de l'hygiène publique. M. Pierre Ceppi, juge d'appel à Berne, fonctionnera comme juge-suppléant au sein du jury d'examens pour notaires du Jura.

M. Schaeerer, avocat à Delémont, est nommé greffier français à la Cour d'appel du canton de Berne en remplacement de Me Paroz, appelé au secrétariat cantonal de la Chambre de l'horlogerie à Bienne. Quelque temps plus tard, il accède à un poste du Département fédéral des C. F. F. et M. l'avocat Jean Jobé prend sa place à la Cour d'appel. M. J. Frey, de Reconvilier, passe adjoint à la direction cantonale de l'assistance publique, M. M. Villat, de Porrentruy, prend la direction technique d'une importante fabrique en Suisse allemande et M. Ch. Beuret, de Charmoille, chimiste, est appelé à collaborer dans une des grandes fabriques chimiques de Bâle.

M. Robert Conrad, de Porrentruy, obtient son diplôme d'ingénieur au Poly de Zurich, et M. P. Bourquin, de Bienne, celui d'ingénieur-chimiste.

MM. Pierre Amgwerd, avocat à Delémont, Henri Béguelin, de Moutier, Marc et Marcel Jobin, avocats, de Saignelégiers, passent brillamment leurs examens de notaire. MM. François Baumann, de Porrentruy, Joseph Lachat, de Roche-d'Or, Justin Bandelier, de Saignelégier (promu assistant à la Polyclinique de Genève), passent leurs examens de médecins; MM. Jacques Rais, de Delémont, et Ch. Moritz, de Porrentruy, ceux de chirurgiens-dentistes. Mlle Riat, de Delémont, est diplômée pharmacienne.

M. André Jemmelin, de Court, passe son deuxième propédeutique de médecin-dentiste ; M. P. Aubry, de Reconvilier, son premier examen d'ingénieur civil au Poly ; M. Pierre Comment, de Porrentruy, son premier examen de notaire ; MM. A. Rebetez, de Bassecourt, et A. Ferlin, de Tavannes, leur premier propédeutique de médecine ; M. Paul Cuttat, de Porrentruy, et Mlle Alice Charmillot, de Courgenay, leur examen propédeutique de pharmacie ; MM. A. Kohler, de Bourrignon et P. Noirjean, de Delémont, leur premier examen de médecine-vétérinaire. M. Pierre Miserez, de Delémont, obtient à Neuchâtel, son diplôme de droguiste. Diplôme fédéral d'infirmières à Mlles Annaheim et Drouhard, de Delémont.

Huit Jurassiens passent leurs examens de maturité à l'abbaye de St-Maurice, un sa maturité commerciale à Neuchâtel, 23 candidats subissent ces mêmes épreuves à l'Ecole cantonale de Porrentruy, qui délivre aussi 11 maturités commerciales, 2 à St-Michel de Fribourg, 1 à Engelberg et un à Sarnen. Mlle M. Th. Blétry, de Porrentruy, subit son baccalauréat français à Nancy.

Vingt-trois apprentis du Jura obtiennent leur diplôme de commerce à St-Imier, alors que 11 candidats et candidates du Jura-Nord passent leurs examens de commerce et de banque à Porrentruy.

La première mention honorable délivrée par la commission d'examen de l'artisanat est décernée à M. Henri Lachat, de St-Ursanne.

## De tout un peu

M. le Conseiller fédéral Pilet-Golaz est l'hôte du 10e camp des éclaireurs, à Tavannes. Il y fait une conférence très goûtee. Des visiteurs de marque, dont M. Etter, président de la Confédération et le Conseil d'Etat bernois, accompagnés de hautes personnalités militaires, viennent visiter nos postes-frontières.

Belle manifestation franco-suisse à Belfort, à l'occasion du 14 juillet. Plusieurs Jurassiens y prennent part... ce qui ne laisse pas d'occasionner un certain mécontentement dans les hautes sphères cantonales de Berne ! !

Assemblée générale de la Société Suisse des Voyageurs de Commerce à Porrentruy et assemblée annuelle du «Sillon romand» dans cette même ville. Assemblée de la Société suisse des buralistes postaux à Delémont. Journée des femmes jurassiennes à Macolin. 57e assemblée générale de la Fédération des Sociétés françaises de bienfaisance et de secours mutuels en Suisse à Porrentruy, en présence de M. le consul Padovani, de Bâle, qui y prononce un discours très remarqué. La section jurassienne de la Fédération suisse des typographes fête son 50e anniversaire. Imposante réunion de la «Jurassia», section cantonale de la Société des étudiants suisses, à Courtételle. M. le Conseiller d'Etat fribourgeois Piller y développe un sujet fort intéressant sur les relations de l'Eglise et de l'Etat. Pique-nique traditionnel des automobilistes jurassiens sur la route Tramelan-Montfaucon, avec rallye.

Le Conseil d'Etat annule un mariage fictif contracté entre une Allemande qui désirait devenir Suissesse — contre paiement de fr. 200.—, avec un chômeur de Biel. Le fameux procès Schupbach-Nicolet, de Biel, se termine par une double condamnation, sévère mais juste. L'enquête pénale ouverte en son temps au sujet de détournements à la Régie des alcools de Delémont, est close.

Découverte de pièces d'or anciennes au millésime de 1784-1786, dans les décombres d'une maison incendiée à Develier.

Le Paraguay confie à une maison jurassienne, par l'intermédiaire d'une firme bernoise, les effigies de la frappe de sa monnaie.

Un couple d'Allemand est arrêté entre Biel et Reuchetonne : il avait passé la frontière en douce.

Un phénomène aux Franches-Montagnes : un cerisier en fleurs, aux Emibois, et qui donne des fruits succulents en septembre. Un chou extraordinaire à Sonceboz : il pèse 8,5 kg et mesure 1,10 m. de circonférence ! Un pêcheur attrape, à l'embouchure de la Thièle un brochet de 23 livres mesurant 1,30 m. de long. Un autre pêcheur prend, au bout de sa ligne, dans l'Allaine, près de Courtemaiche, une truite de 4 livres. Même capture au même endroit, par un pêcheur qui y brise deux fois sa ligne. Un vieux pêcheur de Bienne retire du Doubs 4 truites pesant ensemble 13 kg. Un chasseur de Lamboing tue 4 renards, 12 lièvres et des blaireaux.

La chasse est interdite dans le Jura.

Le «Pays Jurassien», organe du parti des paysans, artisans et bourgeois, cesse sa publication.

Effervescence à la maison de travail de la montagne de Diesse.

Plusieurs mécaniciens des C. F. F. de Bienne sont engagés pour la Perse.

Les «foyers de poche», fabriqués à Bassecourt, obtiennent un grand succès à Lausanne.

Le toit de la cantine de Montfaucon s'effondre alors que la commission de recensement et d'estimation des chevaux terminait ses travaux. M. le Dr Jost, ancien vétérinaire cantonal, a une jambe fracturée.

Un jeune homme de Lamboing gagne fr. 10.000.— à la loterie romande.

Il y a eu cent ans qu'un incendie détruisait une bonne partie du village de Tramelan-dessus. 50e anniversaire de la construction du sentier des gorges du Taubenloch.

Une centaine de candidats s'inscrivent pour une place de commis-greffier au Tribunal de Saignelégier. Et un vif mécontentement se manifeste contre la nomination d'un candidat qui n'est pas de la région.

On signale le cas d'une famille de Tramelan dont 11 enfants sont encore en vie et qui totalisent 823 ans, soit une moyenne de 75 ans. L'aîné, M. Ad. Mathey, compte 86 ans, le cadet 64 ans. On compte à Corgémont 2 nonagénaires, 19 octogénaires et 59 septuagénaires. La doyenne du Jura est certainement Mme Ph Bailly, de Cœuve, avec ses 99 printemps, suivie de M. J. Moser, de Saignelégier, 98 ans, M. Jolidon, de Bressaucourt, 97 ans, et M. Eug. Braichet, de Develier, 95 ans. Une des doyennes de Moutier, Mme Mollet, 92 ans, tricote encore pour les soldats.

Les époux Bourquin-Marchand, de Bienne, célèbrent leurs noces de fer, soit le 65e anniversaire de leur mariage, les époux Lucien Bourquard, de Porrentruy leurs noces de diamant, de

même que les époux Viatte-Chalon, les époux Gouvier, d'Epiquerez, leurs 55 années de vie commune, et leurs noces d'or les époux Paul Jobin-Bonnot, à Porrentruy, Simonin, à Porrentruy, Fidèle Boinay-Christe à Vendlincourt, Surzig à St-Imier, Monnin à Sonvilier, Aufranc à Bienne, Gœbel-Widmer à Bienne, Antoine à Bienne et Constant Périat-Petignat à Alle.

Au cours des deux premiers mois de l'année, au Noirmont et aux Bois, ni mariage, ni décès. Le centième bébé naît à la Maternité de Saignelégier, ouverte depuis 16 mois.

On cite le cas extraordinaire de deux frères qui, par une étrange coïncidence, meurent le même jour à la même heure, de mort naturelle, chacun dans sa famille respective. Il s'agit de MM. J. et F. Grossenbacher, à Moutier. Les époux Célestin Gigon, de Tramelan, septuagénaires, décèdent en même temps à l'hôpital de St-Imier, et les époux Sommer, de Laufon, meurent à quelques heures d'intervalle.

\* \* \*

*Quelques décès marquants* : M. Joseph Choffat, ancien ministre à Vienne et vice-président de la Société jurassienne d'Emulation ; M. le Dr Xavier Jobin, ancien conseiller national, à Porrentruy ; M. Luterbacher, ancien directeur de la fabrique de ciment de Reuchenette et ancien député ; M. Louis Huelin, directeur de la succursale de la Banque cantonale de Porrentruy ; M. Achille Merguin, maire et citoyen d'honneur de la ville de Porrentruy ; M. Joray, préfet de Delémont et ancien commandant d'arrondissement ; M. Albert Ackermann, de la Burgisberg, député ; M. Wieser, doyen de Boécourt, à 93 ans ; M. Gustave Mottet, d'Orvin, vétérant de 1870, à 95 ans ; M. Ch. Favre, de Gléresse, ancien préfet de Neuveville ; M. N. Châtelain-Gindrat, de Tramelan, 92 ans, (son épouse en a 93) ; M. Respinguet, de Vicques, 94 ans ; M. Frund, des Franches-Montagnes, 89 ans, et qui fut le dernier conducteur de la diligence Tramelan-Goumois ; M. Braichet, de Develier, à 96 ans ; M. Monnerat, de Courfaivre, à 93 ans.

\* \* \*

*Quelques distinctions* : M. le Dr Henri Borle, professeur à Lausanne, membre de la Commission fédérale des banques ; Dr. F. Choquard, vét. front. semi-permanent à la gare de Porrentruy, en remplacement de M. Jubin, décédé ; M. Raggenbass, chargé des mêmes fonctions à Boncourt et M. Quenet, médecin vétérinaire, remplaçant de ces deux titulaires.

M. Henri Borruat, instituteur à Fahy, démissionne de ses fonctions de conseiller d'orientation professionnelle du district de Porrentruy. Son successeur est désigné en la personne de M. Louis Plumey, instituteur à Rocourt. M. le Dr A. Wilhelm, de Saignelégier, remplace M. l'avocat Schmid, démissionnaire, à la commission fédérale de droit pénal. M. le notaire Chatelain est confirmé membre de la Caisse hypothécaire.

M. Robert Capitaine, directeur de la succursale de la Banque populaire suisse, à St-Imier, est transféré en cette qualité à Moutier. M. Albert Pasche lui succède à St-Imier. Départ de Porrentruy des directeurs de la Banque populaire suisse et de la Caisse d'Epargne de Bassecourt, MM. Aeberhardt — qui se rend à Genève, — et Joliat, qui rentre dans la vie privée. Ils sont respectivement remplacés par MM. Stalder et Henri Juillerat fils. M. A. Freléchoz est nommé gérant général de la Caisse d'Epargne de Bassecourt. M. Ernest L'Epplatenier remplace M. Louis Huelin, décédé, à la tête de la Banque cantonale de Porrentruy, où M. Maurice Hubleur devient vice-gérant et M. Aubry fondé de pouvoir. M. J. Jobin, de Saignelégier, fondé de pouvoir à la Banque cantonale de Tramelan, est nommé sous-directeur du siège de Delémont, dont la gérance est assumée par M. Albert Braichet, qui prend la succession de M. Hentzi, démissionnaire.

M. Joseph Moritz est nommé sous-chef du bureau postal de Delémont. M. Fontallier, ingénieur des C.F.F., quitte cette localité pour Lausanne où il occupera le poste d'adjoint à l'ingénieur en chef du Ier arrondissement. A Delémont, il est remplacé par M. Théo de Weck.

M. Fritz Reichler, de Porrentruy, remplace M. Giovannoni, décédé, à l'Association de cautionnement des Arts et Métiers bernois où il représentera le Jura. M. H. Kurt-Monnier, de Boncourt, est nommé sous-chef postal à Morges. Mlle Lucie Juillerat, de Porrentruy, est appelée à prendre la présidence de la J. O. C. F., à Genève.

M. J. Romy, de Tavannes, devient champion suisse de billard.



*Les bons serviteurs:* M. G. Peter, directeur à Bienne, fête ses 50 ans d'activité au service de la Banque cantonale. Il est depuis 28 ans, à la tête de la succursale de Bienne. M. Peter, ingénieur d'arrondissement à Delémont, célèbre son quart de siècle au service de l'Etat, M. A. Loosli, mécanicien, ses 40 ans au service des C. F. F.

MM. A. Consolini, L. Metzger et G. Oeuvray, de Porrentruy,

viennent d'accomplir leurs 25 années de service dans l'administration des postes. Ont été encore l'objet de la reconnaissance du gouvernement : MM. Xavier Monnin, cantonnier à Bourrignon, pour ses 45 années de service et avec 25 ans et plus, plusieurs autres bons serviteurs de l'Etat, sans compter ceux des administrations ou entreprises privées.

Signalons enfin la retraite de M. Xavier Petignat, garde-chef à Courgenay, après 32 années de service comme garde-chef et 23 années comme garde-forestier communal, un homme qui remplit de nombreuses fonctions et auquel sa robuste verdeur permet de continuer une activité publique bienfaisante ; de celle aussi de M. Paul Lapaire, à Porrentruy, secrétaire de préfecture, après 40 années d'activité signalée sous trois préfets : MM. E. Daucourt, Choquard et Henry.

---